



ASSOCIATION NATIONALE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 janvier 201

## **L'Avere-France et ENERPLAN deviennent partenaires pour déployer la recharge solaire intelligente des véhicules électriques.**

L'Avere-France, association nationale pour le développement de la mobilité électrique et ENERPLAN, syndicat des professionnels de l'énergie solaire, sont convenus d'un partenariat pour engager un travail commun avec leurs membres, afin de favoriser le déploiement en France de la recharge solaire intelligente des véhicules électriques.

Cette alliance a pour principal but d'accélérer la convergence entre énergie solaire et électromobilité. L'Avere-France et ENERPLAN vont pouvoir conjointement étudier et favoriser le déploiement de la recharge solaire intelligente tout en maîtrisant les contraintes et les investissements dans l'infrastructure de distribution du solaire et du stockage stationnaire.

Pour Cécile Goubet, Secrétaire Générale de l'Avere-France : *"le partenariat entre l'Avere-France et ENERPLAN va permettre de concrétiser sur le terrain l'exploitation des synergies entre déploiement des énergies renouvelables, la recharge des véhicules électriques et les contraintes réseaux, conditions sine qua non pour atteindre les objectifs de la transition énergétique et écologique"*.

Pour Richard Loyen, Délégué Général d'ENERPLAN : *"ce partenariat doit permettre de révéler vis-à-vis du réseau électrique, des externalités positives de la production solaire locale au service de la mobilité électrique, avec une convergence à favoriser pour l'intérêt général"*.

### **A propos de ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire**

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

### **A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique**

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

